

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION I – IDENTIFICATEUR DE LA MATIÈRE

Identificateur de la matière: Lotion Soap with Moisturizers
Usage du produit: Nettoyant à mains
Classification du SIMDUT: Catégorie D - Division 2B
Appellation réglementaire en vertu du TMD: Non réglementé
Fabricant/Fournisseur: Pro-Link
Adresse: 501 Chapman Street
Canton, MA 02021
No. de téléphone: (800) 745-4657

SANTÉ	1
INFLAMM.	0
RÉACTIVITÉ	0
PROTECTION PERSONNELLE	

Numéro de téléphone d'urgence: 1-800-228-5635 Ext. 166

SECTION II – INGRÉDIENTS DANGEREUX

Ingrédients	CAS#	Pd%	ACGIH-TLV	OSHA-LEP	CL ₅₀	DL ₅₀
Amides de coco, N,N-bis (hydroxyéthyle)	68603-42-9	1 - 5	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible	2700 mg/kg orale, rat
Acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C10-16, sels de sodium	68585-47-7	1 - 5	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible	1300 mg/kg orale, rat
Polyglycoside alkylé	110615-47-9	5 - 10	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible	>5000 mg/kg orale, rat
Bétaine de cocamido propyle	61789-40-0	5 - 10	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible	2700 mg/kg orale, rat

OSHA & SIMDUT - Fiche signalétique préparé conformément aux normes sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (CFR29 1910.1200), et les Règlements sur les Produits Contrôlés.

SARA - Section 313 (Déclaration des produits chimiques toxiques) 40 CFR 372 – Aucun ingrédient requis être répertorié.

TSCA – (Loi américaine réglementant les substances toxiques) - Tous les ingrédients sont répertoriés sur la liste des substances chimiques ou exempt.

Proposition 65 de la Californie - Aucun ingrédient répertorié.

SECTION III – DONNÉES PHYSIQUES

Point d'ébullition (°C): Pas disponible
Tension de vapeur (mm Hg): Pas disponible
Densité de vapeur (Air = 1): Pas disponible
Solubilité dans l'eau: Complète
État physique: Liquide
Apparence; odeur: Vert-bleu; agréable

Densité spécifique (H₂O = 1): 1.03 @ 25°C
% Volatil (Pd %): Pas disponible
Vitesse d'évaporation (Éther = 1): >1
pH (100%): 6.5
Viscosité: Légèrement visqueux
Seuil de l'odeur (ppm): Pas disponible

SECTION IV – DANGERS D'EXPLOSION ET D'INCENDIE

Inflammabilité: Ininflammable d'après les critères du SIMDUT.

Point d'éclair (°C, TCC): Aucun

LIE: Sans objet

LSE: Sans objet

Produits de combustion dangereux: Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités aux oxydes de carbone, oxydes d'azote, oxydes de soufre.

Température d'auto-inflammation (°C): Sans objet

Produits extincteurs: En fonction des matières environnantes.

Dangers d'incendie particuliers: Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome.

SECTION V – DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ CHIMIQUE

Conditions d'instabilité chimique: Stable.

Incompatibilité: Acides, oxydants.

Conditions de réactivité: Pas disponible.

Produits de décomposition dangereux: Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités aux oxydes de carbone, oxydes d'azote, oxydes de soufre quand chauffé jusqu'à décomposition.

=====

SECTION VI – PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

=====

Voie d'exposition: Yeux, ingestion.

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË:

Yeux: Peut causer une irritation.

Ingestion: Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE:

Peau: L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.

Irritation: Dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Sensibilisation des voies respiratoires: Pas de données disponibles.

Cancérogénicité: Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Tératogénicité, mutagénicité, effets sur la reproduction: Pas de données disponibles.

Matières synergiques: Pas disponible.

=====

SECTION VII- MESURES DE PRÉVENTION

=====

Gants: Normalement non nécessaire.

Protection des yeux: Normalement non nécessaire.

Protection des voies respiratoires: Normalement non nécessaire.

Autre équipement de protection: Normalement non nécessaire.

Ventilation: Ventilation générale adéquate.

Mesures en cas de fuite ou de déversement: Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur.

Élimination des déchets: Consulter les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux avant d'éliminer.

Conditions d'entreposage et de manutention: Garder hors de la portée des enfants. Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des températures extrêmes et des matières incompatibles.

=====

SECTION VIII – PREMIERS SOINS

=====

Yeux: Rincer à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.

Peau: En cas de symptômes, rincer à grande eau. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.

Inhalation: N'est pas une voie d'exposition habituelle. En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.

Ingestion: Ne pas tenter de faire vomir. Rincer la bouche à grande eau, puis boire un ou deux verres d'eau. Obtenir de l'attention médicale. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, en train de perdre rapidement connaissance ou si la victime a des convulsions.

=====

SECTION IX – RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

=====

Date: 2003/02/01

=====

Clause d'exonération de responsabilité

Les renseignements fournis dans la présente fiche signalétique ont été préparés à partir de différentes sources que nous croyons exactes et fiables du point de vue technique. Nous avons tout mis en oeuvre pour divulguer tous les renseignements sur les dangers. Cependant, dans certains cas, les renseignements ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Les conditions d'utilisation du produit étant hors du contrôle du fournisseur, nous assumons que l'utilisateur de la présente matière a reçu la formation obligatoire voulue conformément aux règlements du SIMDUT. Aucune garantie expresse ou implicite n'est émise et le fournisseur ne sera pas responsable en cas de pertes, blessures ou dommages indirects résultant de l'utilisation des présents renseignements. Si l'utilisateur de la présente matière ou d'autres matières souhaite obtenir d'autres renseignements sur les ingrédients, nous lui recommandons de communiquer avec la Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail, à Montréal en Québec (514-873-3990) ou le Centre Canadien d'Hygiène et de Sécurité au Travail, à Hamilton (1-905-572-4400).